

LE CERTIFICAT INFORMATIQUE ET INTERNET NIVEAU 2 « ENSEIGNANT »

« Dans la continuité de la circulaire instituant le Certificat Informatique et Internet (C2i), l'Éducation nationale a mis en place un Certificat Informatique et Internet niveau 2 "Enseignant" destiné aux enseignants stagiaires des Instituts Universitaires de Formation des Maîtres » [B.O. n° 11, 11 mars 2004, p. 500-501.](#)

La finalité de ce certificat est d'attester les compétences professionnelles communes et nécessaires à tous les enseignants pour l'exercice de leur métier, dans les dimensions pédagogique, éducative et citoyenne. Ces compétences doivent permettre à tout enseignant d'évoluer et de continuer à se former tout au long de sa carrière. Elles concernent les domaines suivants :

- les problématiques et les enjeux liés aux TIC en général et dans l'éducation en particulier ;
- les gestes pédagogiques liés aux TIC ;
- la recherche et l'utilisation de ressources ;
- le travail en équipe et en réseau ;
- les espaces numériques de travail ;
- l'évaluation et la validation des compétences TIC dans le cadre des référentiels inscrits dans les programmes d'enseignement.

Le C2i2e fait partie du dossier de compétences transmis au jury en vue de la validation du stage de personnels enseignants : la certification conditionnera la validation de la compétence C8 (Arrêté du 9 mai 2007) :

<http://www.education.gouv.fr/bo/2007/22/MENH0752344A.htm>

REFERENTIEL NATIONAL ET VALIDATION EN FIN D'ANNEE DE FORMATION A L'IUFM CENTRE VAL DE LOIRE

1. Evaluation des compétences

Les 27 compétences du référentiel national (voir annexe) sont évaluées à travers 6 travaux :

- ✓ **Un test** de type QCM portant sur les questions juridiques liées aux TICE : protection des mineurs, droit d'auteur, droit à l'image, ... Ces questions sont abordées dans l'UE5-EC1.
- ✓ **Une enquête** afin d'évaluer la connaissance par le stagiaire de son environnement de travail. Le formulaire d'enquête (téléchargeable sur la plate forme Claroline dans le cours intitulé « Certificat informatique et internet ») sera remis, une fois complété, au conseiller pédagogique pour évaluation, puis au correspondant PLC2 du site de formation.
- ✓ **La préparation d'une séance intégrant les TICE**
Il s'agira d'une situation d'apprentissage tirant parti du potentiel des TICE. Les ressources disponibles sur le lieu de stage seront utilisées en étant attentif aux questions de gestion de classe, d'alternance entre les différents types d'activités, aux possibilités de différenciation offertes par l'outil informatique.

Le stagiaire devra présenter ses objectifs, sa démarche, les outils utilisés, les compétences B2i travaillées ainsi que les documents destinés aux élèves. Il se référera à des travaux de recherche liant savoirs, apprentissages et TICE.

✓ **La mise en œuvre des TICE dans sa pratique pédagogique**

Lors d'un stage, une séance sera évaluée du point de vue de l'intégration et de la gestion des TICE pour le travail de la classe : travail collectif, différencié, recherche documentaire, prise en compte de la diversité, évaluation des élèves.

L'évaluation de cette séance sera effectuée lors d'une visite (formateur IUFM ou conseiller pédagogique...), ou sinon sur un bilan remis à un formateur disciplinaire.

✓ **Une sélection de ressources en ligne**

Il s'agira d'un projet collectif au cours duquel un groupe de stagiaires travaillera sur un thème transversal. Il devra sélectionner un ensemble de ressources en ligne exploitables en classe sur ce thème. Chaque site Web fera l'objet d'une analyse critique. Le document final sera présenté sous forme d'un portail.

✓ **La mise en ligne de documents**

Les documents produits (préparation de séance et portail) seront déposés sur une plate forme (Claroline ou Moodle) en respectant la charte de bon usage.

2. Modalités d'évaluation

A chaque évaluation, le stagiaire doit faire remplir par le formateur la fiche de suivi téléchargeable sur Claroline dans le cours C212E.

Avant le 30 avril, chaque stagiaire, en vue de la certification devra renseigner un formulaire de saisie accessible sur l'ENT avec les différentes évaluations portées par la fiche de saisie. Il déposera ensuite cette fiche auprès du secrétariat pédagogique en conservant une photocopie.

La commission de certification se prononcera au vu des évaluations et devra disposer des fiches à fin de contrôle.

Pour les stagiaires n'ayant pas obtenu la certification, un document précisant les compétences validées sera joint au dossier de compétences.

3. Chronologie : voir le tableau de synthèse.

Evaluation C2i2e : tableau synthétique

Objet	Date de passation ou de remise	Qui valide ?	Remarques	Items obligatoires facultatifs	Eléments attendus
Test sur les questions juridiques liées aux TICE	2 février	Formateur TICE	Test papier	A3-2 A3-3	QCM
Enquête terrain	Avant le 26 novembre	Conseiller pédagogique	Formulaire à remettre au correspondant PLC2	A1-1 A1-2 A1-4 A3-1 A3-4 B3-5 B4-2	Formulaire à compléter sur l'un des lieux de stage
Préparation de séance intégrant les TICE	Avant le 3 avril	Formateur disciplinaire		A2.2 B2-1 B2-2 B2-3 B2-4 B4-1	Fiche de préparation
Mise en œuvre de séance intégrant les TICE	Durant un stage Avant le 3 avril	- Evaluation en situation par un formateur IUFM ou le conseiller pédagogique - Sur bilan : par formateur disciplinaire	La séance est la mise en œuvre de la préparation précédente mais peut en être déconnectée	B3-1 B3-2 B3-3 B3-4 B3-5	Bulletin de visite ou bilan de séance
Sélection de ressources en ligne	Avant le 3 avril	Formateur TICE	Projet collectif	A1-5 A2-1 A2-3 B1-2 B1-3	Portail daté et signé
Mise en ligne	Avant le 3 avril	Formateur disciplinaire		A1-3 B1-1	Dépôt des productions sur une plate forme (Claroline ou Moodle)

La fiche de suivi doit être déposée auprès du secrétariat pédagogique du site de formation **avant le 30 avril** en soirée. **[Conserver une photocopie]**.

Les évaluations figurant sur celles-ci devront être saisies sur l'ENT (onglet Formulaires) avant cette date.

Référentiel national du C2i® niveau 2 « enseignant »

A - Compétences générales liées à l'exercice du métier

Domaines	Compétences	
A.1 Maîtrise de l'environnement numérique professionnel	1. Identifier les personnes ressources TIC et leurs rôles respectifs, dans l'école ou l'établissement, et en dehors (circonscription, bassin, académie, niveau national...).	*
	2. S'approprier différentes composantes informatiques (lieux, outils, ...) de son environnement professionnel.	*
	3. Choisir et utiliser les ressources et services disponibles dans un espace numérique de travail (ENT).	
	4. Choisir et utiliser les outils les plus adaptés pour communiquer avec les acteurs et usagers du système éducatif.	
	5. Se constituer et organiser des ressources en utilisant des sources professionnelles.	*
A.2 Développement des compétences pour la formation tout au long de la vie	1. Utiliser des ressources en ligne ou des dispositifs de formation ouverte et à distance (FOAD) pour sa formation.	*
	2. Se référer à des travaux de recherche liant savoirs, apprentissages et TICE.	
	3. Pratiquer une veille pédagogique et institutionnelle, notamment par l'identification des réseaux d'échanges concernant son domaine, sa discipline, son niveau d'enseignement.	
A.3 Responsabilité professionnelle dans le cadre du système éducatif	1. S'exprimer et communiquer en s'adaptant aux différents destinataires et espaces de diffusion (institutionnel, public, privé, interne, externe...).	*
	2. Prendre en compte les enjeux et respecter les règles concernant notamment : - la recherche et les critères de contrôle de validité des informations ; - la sécurité informatique ; - le filtrage internet.	*
	3. Prendre en compte les lois et les exigences d'une utilisation professionnelle des TICE concernant notamment : - la protection des libertés individuelles et publiques ; - la sécurité des personnes ; - la protection des mineurs ; - la confidentialité des données ; - la propriété intellectuelle ; - le droit à l'image.	*
	4. Respecter et faire respecter la charte d'usage de l'établissement, dans une perspective éducative d'apprentissage de la citoyenneté.	*

B - Compétences nécessaires à l'intégration des TICE dans sa pratique

Domaines	Compétences	
B.1 Travail en réseau avec l'utilisation des outils de travail collaboratif	1. Rechercher, produire, partager et mutualiser des documents, des informations, des ressources dans un environnement numérique.	*
	2. Contribuer à une production ou à un projet collectif au sein d'équipes disciplinaires, interdisciplinaires, transversales ou éducatives.	*
	3. Concevoir des situations de recherche d'information dans le cadre des projets transversaux et interdisciplinaires.	

B.2 Conception et préparation de contenus d'enseignement et de situations d'apprentissage	1. Identifier les situations d'apprentissage propices à l'utilisation des TICE.	*
	2. Concevoir des situations d'apprentissage et d'évaluation mettant en œuvre des logiciels généraux ou spécifiques à la discipline, au domaine enseigné, au niveau de classe.	*
	3. Intégrer des outils et des ressources dans une séquence d'enseignement, en opérant des choix entre les supports et médias utilisables et leurs modalités d'utilisation.	*
	4. Préparer des ressources adaptées à la diversité des publics et des situations pédagogiques en respectant les règles de la communication.	
B.3 Mise en œuvre pédagogique	1. Conduire des situations d'apprentissage en tirant parti du potentiel des TIC : - travail collectif, individualisé, en petits groupes ; - recherche documentaire.	*
	2. Gérer l'alternance, au cours d'une séance, entre les activités utilisant les TICE et celles qui n'y ont pas recours.	*
	3. Prendre en compte la diversité des élèves, la difficulté scolaire en utilisant les TICE pour gérer des temps et des modalités de travail différenciés, en présentiel et/ou à distance.	*
	4. Utiliser les TICE pour accompagner des élèves, des groupes d'élèves dans leurs projets de production ou de recherche d'information.	
	5. Anticiper un incident technique ou savoir y faire face.	
B.4 Mise en œuvre de démarches d'évaluation	1. Identifier les compétences des référentiels TIC (B2i® ou C2i®) mises en œuvre dans une situation de formation proposée aux élèves, aux étudiants.	*
	2. S'intégrer dans une démarche collective d'évaluation des compétences TIC (B2i ® ou C2i ®).	*
	3. Exploiter les résultats produits par des logiciels institutionnels d'évaluation des élèves.	

Les items signalés par une étoile dans la colonne de droite du référentiel doivent être **obligatoirement validés**.

Annexe 3

Précisions et exemples :

Pour préciser les attentes des formateurs et aider les stagiaires à définir les travaux à conduire, les documents à produire, le tableau ci-dessous présente, en face de chaque item disciplinaire, une liste d'exemples, de compétences à acquérir dont la mise en œuvre est souhaitable et réaliste en année de formation initiale. Ces indicateurs ont été retenus parce qu'ils sont évaluables mais ils ne constituent en aucune façon une liste obligatoire et fermée.

Les compétences dont la validation est obligatoire sont en caractères gras.

Domaines	Compétences	Indicateurs possibles
A. 1.	Se constituer et organiser des ressources en utilisant des sources professionnelles.	Liste des signets ordonnés hiérarchisés commentés quant à leur pertinence. Cette liste peut éventuellement prendre la forme d'un portail.
A. 2. Développement des compétences pour la formation tout au long de la vie	<u>1.</u> Utiliser les ressources en ligne ou des dispositifs de Formation Ouverte et à Distance (FOAD) pour sa formation.	Utilisation de la plate forme Claroline.
	2. Se référer à des travaux de recherche liant savoirs, apprentissages et TICE.	Faire figurer des références dans la bibliographie du mémoire, dans les sources d'une production pédagogique. Concevoir des séances tenant compte des apports de la didactique.
	3. Pratiquer une veille pédagogique et institutionnelle, notamment par l'identification des réseaux d'échanges concernant son domaine, sa discipline, son niveau d'enseignement.	Utiliser les sites institutionnels, être abonnés à des listes de diffusion professionnelles ; être capable de qualifier la pertinence de tels réseaux.
B. 1. travail en réseau	<u>1.</u> Rechercher, produire, partager et mutualiser des documents, des informations, des ressources dans un environnement numérique.	Il s'agit surtout de <u>produire</u> des documents mutualisables sur l'intranet ou la plateforme Claroline
	<u>2.</u> Contribuer à une production ou à un projet collectif au sein d'équipes disciplinaires, interdisciplinaires, transversales ou éducatives.	Participer à une production dans le cadre d'un projet collectif, d'un ensemble de préparations collectives de cours, d'un PPRE.
	3. Concevoir des situations de recherche d'information dans le cadre des projets transversaux et interdisciplinaires.	Sur un thème transversal concevoir un ensemble de questions guidant l'élève dans sa recherche d'information et lui permettant d'acquérir des connaissances (« webquest »). Travail dans le cadre des TPE.

B. 2. Conception et préparation de contenus d'enseignement et de situations d'apprentissage	<u>1.</u> Identifier les situations d'apprentissage propices à l'utilisation des TICE.	Pertinence du scénario pédagogique et de l'approche didactique
	<u>2.</u> Concevoir des situations d'apprentissage et d'évaluation mettant en œuvre des logiciels généraux ou spécifiques à la discipline, au domaine enseigné, au niveau de classe.	Evaluation du travail de l'élève grâce à un logiciel spécifique. Concevoir des modalités d'évaluation du travail de l'élève lorsqu'il se sert d'un logiciel de type T. Texte, traitement image (Photofiltre), production multimédia (MCK 3)...
	<u>3.</u> Intégrer des outils et des ressources dans une séquence d'enseignement, en opérant des choix entre les supports et médias utilisables et leurs modalités d'utilisation.	Pertinence du support retenu, adéquation entre l'activité proposée et les résultats attendus.
	4. Préparer des ressources adaptées à la diversité des publics et des situations pédagogiques en respectant les règles de la communication.	Contrôle des niveaux de langage, de la densité et de la complexité de l'information. Documents lisibles, préparation d'exercices, QCM.
B. 3. Mise en œuvre pédagogique	<u>1.</u> Conduire des situations d'apprentissage en tirant parti du potentiel des TIC : - travail collectif, individualisé, en petits groupes, - recherche documentaire.	Les outils matériels et méthodologiques permettant à la recherche d'aboutir ont-ils été fournis ? Adaptation de l'organisation au nombre de machines disponibles
	<u>2.</u> Gérer l'alternance, au cours d'une séance, entre les activités utilisant les TICE et celles qui n'y ont pas recours.	Raisonner en termes de « navettes », d'interactions entre les différentes activités. Cohérence de la séance de travail.
	<u>3.</u> Prendre en compte la diversité des élèves, la difficulté scolaire en utilisant les TICE pour gérer des temps et des modalités de travail différenciés, en présentiel et/ou à distance.	Distinguer les types d'activité en terme d'apprentissage. Organiser les activités en tenant compte des compétences et besoins des élèves. Travail différencié en présentiel
	4. Utiliser les TICE pour accompagner des élèves, des groupes d'élèves dans leurs projets de production ou de recherche d'information.	Peut être validé avec le B3.-1 Production multimédia avec les élèves : CD Rom distribué. Eventuellement, pratique du tutorat dans le cadre d'un ENT d'établissement.
B. 4. Mise en œuvre d'évaluation	<u>1.</u> Identifier les compétences des référentiels TIC (B2i [®] ou C2i [®]) mises en œuvre dans une situation de formation proposée aux élèves, aux étudiants.	Au regard de l'activité proposée aux élèves, faire figurer les compétences du B2i.